



Années 2020 - 2025

Le projet d'établissement est en premier lieu une démarche pédagogique. Il permet de faire converger les pratiques diverses de tous les enseignants vers un objectif commun, il met en évidence l'intérêt de la réflexion et du travail collectifs des enseignants, gage de cohérence et d'efficacité de l'action éducative.

Aussi l'école Saint Louis de Gonzague affirme son engagement au service de l'enfant pour lui permettre de devenir un « futur adulte debout » (statuts de l'enseignement catholique) autonome et responsable, en veillant à toujours porter sur lui un regard bienveillant et positif.

L'école est un milieu de vie important pour l'élève. Il y apprend les valeurs démocratiques, les règles de l'Etat de droit, le respect de l'environnement, le sens de la solidarité, de l'entraide et de la tolérance.

L'école Saint Louis de Gonzague tient compte du pluralisme des cultures et des religions. Elle favorise l'ouverture aux autres et l'intégration à notre société en respectant et faisant respecter chaque l'élève avec son identité, sa langue et ses valeurs culturelles.

L'école Saint Louis de Gonzague permet à chaque élève d'acquérir des connaissances, des savoir-faire et des savoir-être.

Les professionnels s'efforcent de pratiquer une pédagogie différenciée et individualisée qui tient compte du rythme de l'élève et s'appuie chaque fois que c'est nécessaire sur un projet pédagogique personnalisé.

AXE 1 : Développer l'autonomie, le respect et les talents des élèves.

Objectif 1 : Permettre à l'élève d'être autonome dans ses apprentissages

▪ Actions :

- ⇒ Laisser l'élève se tromper/Autoriser l'erreur.
- ⇒ Permettre à l'élève de comprendre que l'erreur n'est pas une faute et qu'elle peut être créative, constructive, formative et source de questionnement à travers des activités telles que :
 - ♦ développer les capacités de raisonnement et la démarche d'investigation en sciences (essai/erreur, tâtonnement...),
 - ♦ déclencher les confrontations, les débats...
- ⇒ Donner des responsabilités aux élèves pour la gestion de la vie collective, à travers des services rendus (distribution, ramassage, messenger...) et par l'élaboration collective des règles de vie de l'école, de la classe.
- ⇒ Gérer le temps
- ⇒ Utiliser le bon outil au bon moment
- ⇒ Ranger et prendre soin de son matériel.
- ⇒ Inciter l'apprentissage entre les élèves à travers des actions de tutorat.

Objectif 2 : Eduquer à la tolérance, au respect de chacun et à l'écoute de l'autre.

▪ Actions :

⇒ Développer chez l'élève l'estime de soi, le respect, la politesse et la maîtrise de ses émotions.

⇒ Permettre à l'enfant d'être acteur au sein de l'école en comprenant et en respectant le règlement intérieur, les règles de vie de la classe et en participant à des activités collectives.

⇒ Promouvoir l'initiative et la responsabilisation.

⇒ Favoriser l'entraide et le tutorat.

⇒ Aider l'élève à prendre conscience de son environnement scolaire et extra- scolaire :

- ♦ utiliser les corbeilles intérieures et extérieures,
- ♦ respecter la propreté des locaux (toilettes, classes) et le matériel (chaises, tables),
- ♦ participer à des journées de sensibilisation sur le respect du cadre de vie et de l'environnement.



Objectif 3 : Valoriser les talents des élèves.

▪ Actions :

- ⇒ Découvrir un talent en participant aux diverses activités culturelles, artistiques et sportives telles que Ludothèque, Chorale, Théâtre, Danse, Sports Collectifs et Arts visuels.
- ⇒ Partager et exposer les réalisations d'une classe avec l'ensemble des élèves de l'école.
- ⇒ Lire des écrits à une autre classe.
- ⇒ Présenter des spectacles à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.



AXE 2 : Les apprentissages fondamentaux à travers le socle commun

Chaque grande compétence du socle est conçue comme une combinaison de connaissances fondamentales, de capacités à les mettre en œuvre et d'attitudes indispensables.

Chaque compétence requiert donc la contribution de plusieurs disciplines et, réciproquement, une discipline contribue à l'acquisition de plusieurs compétences.

Le socle commun s'acquiert progressivement de l'école maternelle à la fin de la scolarité obligatoire.
La place primordiale de l'école maternelle ainsi que l'importance de la mise en œuvre des liaisons : cycle 1 / cycle 2 - école / collège est fondamentale au sein de notre école.

Domaine 1 : Maîtriser les langages pour penser et communiquer au travers des cinq domaines d'apprentissages.

- Objectifs de connaissances et de compétences :

- ⇒ Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit (cahier d'écrivain, cahier de vie, revue de presse, exposés, prix des Incorruptibles, BCD...).
- ⇒ Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère (comptines, chansons, dialogues, culture étrangère, intervention de l'association *Language Connexion*...).
- ⇒ Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques (blogs, documents numériques, exposés, concours Kangourou...).
- ⇒ Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps (théâtre, danse, expositions d'art, séances d'EPS...).



Domaine 2 : Acquérir une méthodologie et des outils pour apprendre.

- Objectifs de connaissances et de compétences :

⇒ Organiser son travail personnel (apprendre à apprendre : Mémoriser, S'informer, Collaborer)

⇒ Coopérer et réaliser des projets

⇒ Acquérir des démarches de recherche et de traitement de l'information (utilisation d'outils pour faire des recherches : presse, BCD, dictionnaires, atlas, encyclopédies, traitement de texte, moteurs de recherche, ...)

⇒ Echanger et communiquer grâce aux outils numériques



Domaine 3 : Devenir une personne et un citoyen responsable et éclairé.

▪ Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun :

- ⇒ Respecter les cadres et les codes de la communication.
- ⇒ Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit dans des discussions, des échanges, des débats : émettre son point de vue, argumenter...
- ⇒ Exprimer ses sentiments.
- ⇒ Accéder à une réflexion critique.
- ⇒ Comprendre et expliciter ses droits et ses devoirs.
- ⇒ Avoir un comportement éco-responsable (Nettoyons la nature, tri sélectif, Bouchons d'amour, collectes,...).
- ⇒ Apprendre le respect du corps par l'hygiène, l'alimentation, l'activité physique, le sommeil, les rythmes chrono biologiques (challenge sport-santé, parcours du cœur scolaire, apprendre à porter secours, ...)



Domaine 4 : Initier aux systèmes naturels et techniques.

- Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun :



- ⇒ Donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique.
- ⇒ Utiliser le vocabulaire approprié.
- ⇒ Expérimenter la démarche scientifique dès la maternelle (coin sciences, expériences, exposés, visites au Museum d'Histoire Naturelle,...)
- ⇒ Maîtriser des connaissances dans divers domaines scientifiques (concours Kangourou, loto, défis maths,...)
- ⇒ Décrire des phénomènes ou des objets, en expliquer les fonctions ou fonctionnements.



Domaine 5 : S'ouvrir sur le monde et l'activité humaine.

▪ Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun :

- ⇒ Comprendre les représentations du monde par les œuvres artistiques ou des œuvres du patrimoine.
- ⇒ Compléter sa compréhension du monde par la littérature de jeunesse, acquérir une culture personnelle.
- ⇒ Produire des actions, des objets, des œuvres, des histoires en remobilisant les acquis des différents domaines du socle.
- ⇒ Se repérer dans un environnement proche pour s'orienter, se déplacer (*rencontres sportives*).
- ⇒ Représenter l'espace et s'y repérer (*parcours d'orientation, lecture de plans, maquettes...*).
- ⇒ Se repérer dans le temps pour situer des événements (*calendrier, frise chronologique...*)

AXE 3 : Vivre ensemble

▪ Objectif 1 : Accueillir la diversité des élèves

Actions :

- ⇒ Accueillir et accompagner **tous** les enfants
- ⇒ Mettre en place une pédagogie différenciée
- ⇒ Travailler en collaboration avec le maître de la classe ASH et les professionnels (santé, justice, social...)

▪ Objectif 2 : Établir un partenariat avec les parents d'élèves :

Actions :

- ⇒ Instaurer un climat de confiance et de respect mutuel.
- ⇒ Travailler en étroite collaboration avec l'association des parents d'élèves (APEL).

AXE 4 : Vivre au quotidien dans l'esprit de notre projet Pastoral

▪ Objectif 1 : Accueillir, écouter et respecter l'autre

• Actions :

- ⇒ Être attentif et à l'écoute de chacun.
- ⇒ Favoriser le partage.
- ⇒ Organiser et participer au sein de l'école à des actions humanitaires (bol de riz, collecte de jouets pour Noël...)
- ⇒ Renforcer les liens avec l'école jumelée Saint Kisito (Kissidougou).



▪ Objectif 2 : Annoncer, vivre et célébrer la foi en Jésus-Christ

• Actions :

⇒ Permettre aux élèves de vivre un éveil à la foi dès la maternelle.

⇒ Proposer une catéchèse ordonnée accessible à tous.

⇒ Offrir la possibilité d'une culture chrétienne.

⇒ Proposer des célébrations animées et offertes par les plus grands aux plus petits.

⇒ Préparer aux sacrements du Baptême et de l'Eucharistie (Première Communion) les enfants qui le souhaitent.

⇒ Inviter les enfants à se rendre à la chapelle de l'école pour assister à la messe mensuelle.



LE PROJET D'ETABLISSEMENT

En conclusion, notre projet d'établissement se fonde sur DES VALEURS QUI SOUTIENNENT NOS ACTIONS QUOTIDIENNES :

